

Profitez d'un **coup de pouce** pour vous mettre **en selle**



On s'engage
à vos côtés
pour financer
votre vélo
jusqu'à 1 500 €*



Pour plus d'infos,
flashez ici

* Selon le type de vélo choisi
et votre revenu fiscal de
référence

SMMAG

Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise s'engage à vos côtés dans vos changements de mobilités



Suis-je éligible ?

L'aide à l'achat de vélo est ouverte aux habitants de la Métropole Grenobloise et du Grésivaudan, âgés de plus de 18 ans et présentant un revenu fiscal de référence (RRFPP) inférieur à 22 983€.
L'aide est accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte d'invalidité sans conditions de ressources.

Les vélos éligibles (neufs ou d'occasion)



Vélos musculaires dits
« vélos de ville »



Vélos à assistance
électrique (VAE) avec
des batteries au lithium



Vélos cargo



Vélos adaptés

ⓘ Retrouvez la liste des vélocistes partenaires et le montant des aides sur le site.

Je suis intéressé.e, comment procéder ?

- 1 Je réalise un devis chez un vélociste partenaire
- 2 Je réalise ma demande d'aide en ligne ou en agence de Mobilité sous 30 jours
- 3 Une fois mon dossier validé, je reçois mon bon d'achat
- 4 Je retourne chez mon vélociste dans les 30 jours pour finaliser mon achat



Plus d'infos sur aidevelo.mobilites-m.fr